

Mairie de Schweighouse-Thann	<b>DECLARATION PREALABLE</b> DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE
------------------------------	--

Demande déposée le 10/10/2024		N° DP 068 302 24 F0036	
Par :	Monsieur CAVILLA Patrice		
Demeurant à :	1 A rue du Château 68520 SCHWEIGHOUSE THANN	Surface de plancher:	m <sup>2</sup>
Sur un terrain sis à :	1 A Rue du Château 68520 Schweighouse-Thann 302 1 124	Surface de plancher antérieure :	m <sup>2</sup>
Nature des Travaux :	Remplacement volets bois en volets alu, dépose d'un balcon et pose d'un garde corps	Surface de plancher nouvelle :	m <sup>2</sup>

### Le Maire de la Ville de Schweighouse-Thann

VU la déclaration préalable présentée le 10/10/2024 par Monsieur CAVILLA Patrice,  
VU l'objet de la déclaration :

- pour le remplacement des volets bois en volets alu, la dépose d'un balcon et la pose d'un garde corps ;
- sur un terrain situé au 1 A Rue du Château ;

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,  
VU l'affichage en mairie en date du 11/10/2024 de l'avis de dépôt,  
VU le PLU approuvé le 04.07.2017, modifié le 12.12.2019,

### ARRETE

**Article 1 :** La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non opposition.

Schweighouse-Thann, le  
Le Maire,

16 OCT. 2024

LEHMANN Bruno



**NOTA BENE :** Le terrain est concerné par l'aléa retrait gonflement des argiles (aléa faible).  
La présente autorisation peut être le fait générateur de taxes d'urbanisme. Si tel était le cas, un avis d'imposition vous sera transmis ultérieurement par les services de l'Etat.

*La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.*